

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL D'ÉPÔNE

SÉANCE DU 8 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 08 décembre, à vingt heures trente, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Guy MULLER, Maire d'Épône, Conseiller Départemental.

Présents :

M. Guy MULLER, M. Ivica JOVIC, Mme Isabelle MARTIN, M. Pascal DAGORY, Mme Béatrice DI PERNO, M. Jacques FASQUEL, Mme Danièle MOTTIN, Mme Nathalie BAUDOUIN, , Mme Danièle CLOUARD, M. Philippe LEFEVRE, Mme Marie TAINMONT, , Mme Véronique LOURDIN, , M. Didier DIROL, M. Raoul LIMA, Mme Harmony LE CALLENNEC, Mme Éliane GILLARD, Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, Mme Nicole DEMAISON, M. Olivier ECHARD, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ

Absents ayant donné procuration :

M. Rémi PUISSEGUR-RIPET procuration à M. Ivica JOVIC
Mme Florence JOUANNEAU procuration à Mme Béatrice DI PERNO,

Absents

M. Francis RIALLAND, M. Thierry ARFI, Mme Christelle TUBOEUF

Madame Isabelle MARTIN et M. Ivica JOVIC sont élus secrétaires de séance

DATE DE LA CONVOCATION :

02/12/2022

NOMBRE DE CONSEILLERS :

En exercice 29

Présents 24

Votants 20

DATE D’AFFICHAGE :

02/12/2022

OBJET : ÉLECTION D’UN ADJOINT AU MAIRE

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment les dispositions des articles L.2122-04 et L.2122-7,

Vu la délibération n° 20-03-02 du 21 mars 2020 portant à six le nombre d'Adjoints au maire pour donner suite au renouvellement général de l'assemblée délibérante,

Vu la délibération n° 20-09-11 du 24 septembre 2020 relative à la création de 2 postes d'adjoints au maire supplémentaires,

Vu la délibération n° 20-09-12 du 24 septembre 2020 portant sur l'élection de 2 adjoints supplémentaires,

Vu le courrier reçu le 21 novembre Monsieur le Sous-préfet acceptant la démission de Monsieur Guillaume DUMONT de ses fonctions d'adjoint délégué à la Petite Enfance et Prévention,

Considérant qu'il est proposé pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux, et eu égard à la démission de Monsieur Guillaume DUMONT, de pourvoir le poste vacant,



2022/
Commune d'Épône

Conseil Municipal du 08/12/2022 – Délibération A7 n°22_12_08
5.1. Élection exécutif

Considérant qu'en cas d'élection d'un seul adjoint, ce dernier est élu au scrutin secret et à la majorité absolue,

Considérant qu'il est proposé que le nouvel élu occupe dans l'ordre du tableau, le même rang que Monsieur Guillaume DUMONT,

Considérant que les conditions prescrites par le Code général des collectivités locales sont remplies,

Ayant entendu l'exposé de Madame Béatrice DI PERNO, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Générales, Ressources humaines et Sécurité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés (20 voix Pour - Mme Isabelle ROMAIN, M. Emmanuel BOLLE, M. Stéphane TRUFFAUT, M. Navid HUSSAIN-ZAIDI, M. Daniel RIPERT, Mme Sofia RAFAÏ ne prennent pas part au vote)

-ARTICLE I : PROCÈDE à l'élection d'un nouvel adjoint au maire au scrutin uninominal :

- **Désignation de deux assesseurs :**
 - Madame Sofia RAFAÏ
 - Madame Harmony LE CALLENNEC
- **Candidature aux fonctions d'Adjoint au maire :**
 - Monsieur Didier DIROL
- **Résultats de l'élection au terme du 1^{er} tour de scrutin à bulletin secret :**
 - Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 6
 - Nombre de votants : 20
 - Bulletins blancs : 0
 - Bulletin nul : 0
 - Suffrages exprimés : 20
 - Résultats : 20 voix pour Monsieur Didier DIROL

Monsieur Didier DIROL a été élu au 1^{er} tour de scrutin.

Il a été proclamé Adjoint au Maire et immédiatement installé en qualité de 7^{ème} adjoint.

ÉPÔNE (Yvelines)

Certifié exécutoire le présent acte
Transmis à Monsieur le Sous-préfet
Le 21/12/2022
Et publié/affiché le 22/12/2022



Guy MULLER

Maire d'Épône
Conseiller Départemental
Conseiller communautaire GPS&O

Isabelle MARTIN
Secrétaire de séance

Ivica JOVIC
Secrétaire de séance

